



Adresse postale

Association GERPLA  
Le Puy Basset - 15140 FONTANGES  
Tél: 06 21 44 50 22

secretariat@gerpla.fr  
www.gerpla.fr

---

## Collectif de Réflexion et d'Action

---

### Compte-rendu du Comité de Coordination (CC) Mercredi 3 novembre 2021

**Présent·es :** Audrey (Le Roucous – 12), Benoît (Le Domamour – 27), François (Pollen – 89), Sandrine (La Maison des Enfants – 33), Thérèse (Le Vallon d'Abriès – 43), Thierry (Tentative – 30) et Julia (secrétariat Gerpla)

#### Ordre du jour :

1. Quelques nouvelles
2. Journées d'Échange et de Recherche des LVA 2022
3. Les Actes 2021
4. Préparation de l'Assemblée Générale

#### 1. Quelques nouvelles

Un **film sur le LVA Tentative** a été tourné par la réalisatrice Judith Auffray, intitulé **La Maison**. Il sera diffusé en avant-première à Ganges (Gard) le **dimanche 7 novembre à 18h**, puis à Paris le **10 novembre** dans les cinémas Saint-André des Arts et le reflet Médicis. Thierry Bazzana, membre fondateur de Tentative, sera présent à la première, le 10/11 au soir. Le président de la FNLV a été invité par la réalisatrice à participer au débat post-projection, en tant que représentant des LVA, lors de la séance de l'après-midi. Le film sera diffusé dans les salles parisiennes une semaine.

Le film sera ensuite présenté, en présence de Thierry, le 11/11 en Vendée au sein de l'association **Autisme sans frontières** et le 16/11 au sein de l'association **Sésame Autisme**.

Le **décret d'application du code du travail dans les LVA est toujours soumis à discussions** (selon les informations de la FNLV en lien avec la DGCS – Direction Générale de la Cohésion Sociale), donc pas encore officiellement applicable.

Thierry a sollicité une responsable de l'Uriopss (Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) qui était intervenue lors de JERLVA, pour une lecture explicative du décret. Mais pas de réponse pour l'instant. Labonde propose une formation pour appréhender ce décret.

Le CNAPE (Conseil national des associations de protection de l'enfant) commande actuellement des groupes de travail autour de la question de l'accueil en protection de l'enfance. Les structures intéressées peuvent participer en candidatant.

#### 2. Journées d'Échange et de Recherche des LVA 2022

Dans le cadre de l'organisation des JERLVA ou JN, **une demande de financement va être portée par le Roucous auprès d'Uniformation**, OPCO (Opérateur de Compétences) qui semble majoritaire au sein des adhérent·es du Gerpla. Les financements obtenus serviront à

participer au paiement des **frais pédagogiques** : conférences, défraiements. Ils seront fléchés sur les deux journées (sur les 4 au total) ayant trait au thème annuel (la « clinique artisanale ») : les 27 et 28 mai 2022.

**Les LVA et autres structures d'accueils, adhérant ou non au Gerpla, affiliées à Uniformation et intéressées pour participer aux prochaines JER doivent se signaler auprès du Roucous.**

Audrey et Jean-Luc vont réaliser un formulaire rassemblant les informations à fournir (nom de la structure d'accueil, numéro d'adhérent à l'OPCO, etc.) et l'envoyer à Julia. Julia le diffusera auprès des lieux et personnes qui suivent les actualités du Gerpla, par mail. Nous aurons alors besoin de **réponses rapides de la part des LVA car les démarches pour obtenir une aide financière sont longues !**

Suite aux JERLVA 2021, Julia a rédigé un « cahier des charges » de l'organisation des rencontres. Elle enverra ce document au Roucous

### **3. Les Actes 2021**

Nous avons récemment transmis à Hélène trois des quatre textes manquants à l'ensemble du corpus composant les Actes : l'avant-propos, la synthèse d'une intervention de Thierry et la conclusion. Ne manque plus que le texte qui figurera sur la quatrième de couverture. Hélène avait rédigé une synthèse du texte de Thierry : elle pourra donc choisir entre sa synthèse et celle qui lui a été transmise par le comité de rédaction.

Pour la mise en page, les photos ont été récemment transmises, accompagnées d'une sélection de légendes tirées des commentaires inscrits sur les post-it par les participant·es aux Journées. Il va falloir sabrer dans les légendes.

Julia a demain (jeudi 4 novembre) un appel avec Yolande pour préciser la mise en page.

Vu l'allure à laquelle les choses avancent nous pouvons **tabler sur une diffusion des Actes en janvier 2022** ; soit 5 mois avant les prochaines Journées qui seront annoncées dans les Actes.

Pour la rédaction des Actes des années à venir, un cahier des charges fourni par Hélène pourrait être un outil intéressant (calibrer les interventions ? combien de page max ? etc.).

### **4. Préparation de l'Assemblée Générale**

Au niveau des préparatifs techniques, tout est calé.

À ce jour, il y a une vingtaine de personnes inscrites, représentant 12 structures ou projets d'accueil. Cela correspond peu ou prou au taux de participation de l'an passé : 25 personnes pour 13 structures.

Plusieurs lieux ayant annoncé leur absence ont fourni des procurations et d'autres, nouvellement adhérents au Gerpla, n'ont pas remis de procuration car ne connaissent pas les autres participant·es.

Lecture et commentaire de l'Ordre du Jour :

*\*10h : accueil convivial*

*\*10h30 : Installation de l'Assemblée Générale Ordinaire, validation des adhésions et répartition des pouvoirs de représentation des adhérent·es absent·es ;*

Validation des adhésions = mise à jour des cotisations. Les lieux participants n'étant pas à jour de leur cotisation sont invités à venir avec un chéquier ou à effectuer un virement.

*\*11h : Présentation et approbation des rapport d'activité, bilan moral et bilan financier ;*

Julia se charge d'écrire le **rapport d'activité**, à partir des actions réalisées dans l'année et des compte-rendus des cc (nombre de cc, orga des journées, projets avec la FNLV et FASTE, les décrets, etc.).

Benoît se charge d'écrire le **bilan moral**.

Julia imprimera et commentera le **bilan financier** annuel ainsi qu'un éclairage spécifique rapide sur le bilan financier des JERLVA 2021.

*\*12h15 : Validation du passage des membres postulant-es à membres actif-ves ;*

Présentation des visites effectuées au sein des « nouveaux·elles » du réseau par les personnes ayant effectué (et reçu ?) les visites.

Présentation de la liste des lieux qu'il faut visiter en 2022 et répartition des visites avec ébauche d'un calendrier.

*\*12h30 : Mise en place du nouveau Comité de Coordination ;*

Thierry se questionne sur l'impact de son prochain départ à la retraite dans son implication au sein du CC. Puisqu'il est sensé que les membres du CC soient des personnes du terrain, une nouvelle personne devra(it) reprendre le flambeau au sein de Tentative. Même questionnement pour le Domamour l'année suivante.

La question se pose également pour Regain, avec le départ à venir de Simon et l'absence de personne s'étant positionnées pour reprendre sa mission auprès du CC au sein de l'équipe de Regain.

Un appel à candidature ouvert sera donc réalisé durant l'AG.

*\*13h : Pause repas ;*

*\*14h30 : Élaboration et approbation du projet associatif 2022 et du budget prévisionnel 2022 ;*

Pour élaborer le projet associatif 2022, nous nous appuyerons sur le rapport d'activité et questionneront la pertinence de continuer ou modifier les actions menées.

Important de se poser la question des valeurs associatives défendues par le Gerpla, même si la Charte constitue la colonne vertébrale à partir de laquelle élaborer.

Une nouvelle embauche (doublement de la masse salariale) est en discussion et impactera forcément le projet associatif et le budget. Les missions à prévoir pour cette embauche seront discutées ensemble. Le coût de cette embauche devra être présenté.

*15h30 : Questions diverses : les Actes 2021, embauche d'un·e nouveau·lle salarié·e ;*

Quel engagement bénévoles des membres des LVA adhérents ? Quel engagement du CC ?

Quel engagement possible des anciens du Gerpla ?

Comment repositionner le Gerpla au sein des discussion avec les pouvoirs publics ?

Quelle diffusion pour les documents de Thierry des Drageons ?

*16h30 : clôture de l'AGO.*